

**Association Action Jeunesse Pessac**  
21 Rue Eugène et Marc Dulout  
33600 PESSAC

## **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice 2012**

Association Action Jeunesse  
Pessac  
21 Rue Eugène et Marc Dulout  
33600 PESSAC

## Sommaire

Rapport du Commissaire aux comptes	Page	1
Etats de synthèse au 31 décembre 2012	Page	4

# Rapport du commissaire aux comptes

BORDEAUX, Le 20 mars 2013

Association Action Jeunesse  
Pessac  
21 Rue Eugène et Marc Dulout  
33600 PESSAC

## Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- Le contrôle des Comptes Annuels de l'Association Action Jeunesse Pessac tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1 - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

.../...

## **2 – Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### **Fonds dédiés**

Nous avons apprécié le caractère pertinent du critère de détermination des fonds dédiés indiqué en annexe (page 12) et nous en avons validé l'application chiffrée figurant dans les comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3 – Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration, et dans les documents adressés aux membres adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.



---

Cabinet Lopès Verdon & Associés Audit  
Pascal VERDON  
Commissaire aux comptes

## Etats de synthèse de l'exercice 2012

ACTIF	Arrêté au 31/12/2012 Durée 12 mois			31/12/2011 12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
<b>Actif Immobilisé</b>				
<b>Immobilisations Incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	546,31	-546,31		
Immobilisations incorporelles en cours				
<b>Immobilisations Corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	8 914,24	-1 616,00	7 298,24	4 624,00
Autres immobilisations corporelles	48 001,94	-14 551,99	33 449,95	37 986,05
Immobilisations corporelles en cours				
<b>Immobilisations Financières</b>				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 778,32		2 778,32	2 778,32
<b>TOTAL I</b>	<b>60 240,81</b>	<b>-16 714,30</b>	<b>43 526,51</b>	<b>45 388,37</b>
<b>Comptes de liaison</b>				
<b>Comptes de liaison (1)</b>				
Comptes de liaison				
<b>TOTAL II</b>				
<b>Actif circulant</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements				
En-cours de productions (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	308,70		308,70	
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 034,89		2 034,89	887,66
<b>Créances (2)</b>				
Créances redevables et comptes rattachés (3)				
Autres créances	126 066,33	-51 805,06	74 261,27	12 879,64
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Valeurs mobilières de placement	16 828,98		16 828,98	13 538,11
<b>Disponibilités</b>				
Disponibilités	23 367,74		23 367,74	87 956,85
<b>TOTAL III</b>	<b>168 606,64</b>	<b>-51 805,06</b>	<b>116 801,58</b>	<b>115 262,26</b>
<b>Comptes de Régularisation</b>				
<b>Charges constatées d'avance</b>				
Charges constatées d'avance	3 354,79		3 354,79	3 225,07
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
<b>Primes de remboursement des obligations</b>				
Primes de remboursement des obligations				
<b>Ecart de conversion (actif)</b>				
Ecart de conversion (actif)				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>232 202,24</b>	<b>-68 519,36</b>	<b>163 682,88</b>	<b>163 875,70</b>

Document soumis  
au visa du commissaire  
aux comptes

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre cet établissement les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du CASF

<b>PASSIF</b>	Arrêté au 31/12/2012 Durée 12 mois	31/12/2011 12 mois
<b>Fonds propres</b>		
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	-25 911,58	-25 911,58
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>		
Dons et legs		
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	20 428,17	20 428,17
<b>Réserves</b>		
Excédents affectés à l'investissement		
Réserves de compensation		
Excédents affectés à la couverture besoin fonds roulement		
Autres réserves	7 730,00	7 730,00
<b>Report à nouveau</b>		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)		
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		
Résultat sous contrôle tiers financeurs	9 924,89	8 620,37
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-46 822,29	-54 660,62
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	8 379,85	9 142,85
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	55 885,95	45 525,93
<b>Provisions réglementées</b>		
Couverture du besoin en fonds de roulement	15 244,90	15 244,90
Amortissements dérogatoires et prov renouvellement immobilisations		
Réserves des plus-values nettes d'actif	26 122,30	25 767,87
Immobilisations grevées de droits		
<b>TOTAL I</b>	<b>70 982,19</b>	<b>51 887,89</b>
<b>Comptes de liaison</b>		
Comptes de liaison		
Comptes de liaison		
<b>TOTAL II</b>		
<b>Provisions</b>		
<b>Provisions pour risques</b>		
Provisions pour risques		
<b>Provisions pour charges</b>		
Provisions pour charges		20 000,00
<b>Fonds dédiés</b>		
Fonds dédiés	857,55	1 400,00
<b>TOTAL III</b>	<b>857,55</b>	<b>21 400,00</b>
<b>Dettes (3)</b>		
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	0,30	17,50
<b>Emprunts et dettes financières divers (3)</b>		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
<b>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</b>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>Redevables créditeurs</b>		
Redevables créditeurs		
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)</b>		
Dettes fournisseurs et acomptes rattachés (4)	9 369,50	8 943,46
<b>Dettes sociales et fiscales</b>		
Dettes sociales et fiscales	82 227,28	81 145,33
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
<b>Autres dettes (5)</b>		
Autres dettes (5)	246,06	481,52
<b>TOTAL IV</b>	<b>91 843,14</b>	<b>90 587,81</b>
<b>Comptes de régularisation</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>163 682,88</b>	<b>163 875,70</b>

Document soumis  
au visa du commissaire  
aux comptes

(1) Dont compte 1201 : et compte 1291 : : résultats sous contrôle de tiers financeurs

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques :

(3) En particulier : cautions versés par les rédisants à leur entrée dans l'établissement

(4) Dont à plus d'un an : Dont à moins d'un an :

(5) Dont fonds des majeurs protégés :

## Compte de résultat

AJP

Exercice 2012 du 01/01/2012 au 31/12/2012

	Arrêté au : 31/12/2012		31/12/2011		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Produit d'exploitation</b>						
Ventes de marchandises	30,00	0,01			30,00	
Production vendue (biens)	454,41	0,08	477,70	0,08	-23,29	-4,88
Production vendue (services)						
<b>Chiffre d'affaire</b>	<b>484,41</b>	<b>0,09</b>	<b>477,70</b>	<b>0,08</b>	<b>6,71</b>	<b>1,40</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	569 325,00	100,00	568 244,00	100,00	1 081,00	0,19
Reprises/prov. & amort, transf. de charge	27 300,57	4,80	4 863,79	0,86	22 436,78	461,30
Autres produits	464,22	0,08	171,57	0,03	292,65	170,57
<b>PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I</b>	<b>597 574,20</b>	<b>104,96</b>	<b>573 757,06</b>	<b>100,97</b>	<b>23 817,14</b>	<b>4,15</b>
<b>Charges d'exploitation</b>						
Achats de marchandises	315,00	0,06			315,00	
Variation de stocks	-308,70	-0,05			-308,70	
Achat de matières premières et autres						
Autres achats et charges externes	145 661,84	25,59	115 858,37	20,39	29 803,47	25,72
Impôts, taxes et versements assimilés	25 480,30	4,48	26 804,14	4,72	-1 323,84	-4,94
Salaires et traitements	280 208,78	49,22	270 252,81	47,56	9 955,97	3,68
Charges sociales	124 246,91	21,82	121 723,67	21,42	2 523,24	2,07
Dotation	5 976,10	1,05	14 262,94	2,51	-8 286,84	-58,10
Autres charges	12 889,89	2,26	15 668,34	2,76	-2 778,45	-17,73
<b>CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II</b>	<b>594 470,12</b>	<b>104,42</b>	<b>564 570,27</b>	<b>99,35</b>	<b>29 899,85</b>	<b>5,30</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>3 104,08</b>	<b>0,55</b>	<b>9 186,79</b>	<b>1,62</b>	<b>-6 082,71</b>	<b>-66,21</b>
<b>Opération en commun</b>						
Bénéfice attribué, perte transférée Total III						
Perte supportée, bénéfice transféré Total IV						
<b>OPÉRATION EN COMMUN</b>						
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations						
Autres valeurs mob., créances d'actif im.						
Autres intérêts et produits assimilés	354,43	0,06	371,08	0,07	-16,65	-4,49
Reprises/provisions et transfert de char						
Différences positives de change	0,33	0,00	0,41	0,00	-0,08	-19,51
Produits net/cession des V.M.P						
<b>PRODUITS FINANCIERS TOTAL V</b>	<b>354,76</b>	<b>0,06</b>	<b>371,49</b>	<b>0,07</b>	<b>-16,73</b>	<b>-4,50</b>
<b>Charges financières</b>						
Charges financières	303,02	0,05	112,06	0,02	190,96	170,41
Autres charges financières						
<b>CHARGES FINANCIÈRES TOTAL VI</b>	<b>303,02</b>	<b>0,05</b>	<b>112,06</b>	<b>0,02</b>	<b>190,96</b>	<b>170,41</b>
<b>RÉSULTATS FINANCIERS</b>	<b>51,74</b>	<b>0,01</b>	<b>259,43</b>	<b>0,05</b>	<b>-207,69</b>	<b>-80,06</b>
<b>RÉSULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS</b>	<b>3 155,82</b>	<b>0,55</b>	<b>9 446,22</b>	<b>1,66</b>	<b>-6 290,40</b>	<b>-66,59</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opération de gestion			83,20	0,01	-83,20	-100,00
Sur opération en capital	5 139,98	0,90	2 903,31	0,51	2 236,67	77,04
Reprises/provisions et transfert de char						
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL VII</b>	<b>5 139,98</b>	<b>0,90</b>	<b>2 986,51</b>	<b>0,53</b>	<b>2 153,47</b>	<b>72,11</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opération de gestion	103,97	0,02	2 398,80	0,42	-2 294,83	-95,67
Sur opération en capital						
Dotation aux amortissements et aux prov.	354,43	0,06	371,08	0,07	-16,65	-4,49
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VIII</b>	<b>458,40</b>	<b>0,08</b>	<b>2 769,88</b>	<b>0,49</b>	<b>-2 311,48</b>	<b>-83,45</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>4 681,58</b>	<b>0,82</b>	<b>216,63</b>	<b>0,04</b>	<b>4 464,95</b>	<b>2 061,09</b>
Participation des salariés						
<b>PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL IX</b>						
Impôts sur les bénéfices						
<b>TOTAL X</b>						
<b>PRODUITS</b>	<b>603 068,94</b>	<b>105,93</b>	<b>577 115,06</b>	<b>101,56</b>	<b>25 953,88</b>	<b>4,50</b>
<b>CHARGES</b>	<b>595 231,54</b>	<b>104,55</b>	<b>567 452,21</b>	<b>99,86</b>	<b>27 779,33</b>	<b>4,90</b>
<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE</b>	<b>7 837,40</b>	<b>1,38</b>	<b>9 662,85</b>	<b>1,70</b>	<b>-1 825,45</b>	<b>-18,89</b>
<b>Total XI</b>						
Eng. à réaliser sur ressources affectés	857,55	0,15	1 400,00	0,25	-542,45	-38,75
Rep. ress non utilisées Exe antérieurs	-1 400,00	-0,25	-880,00	-0,15	-520,00	59,09
<b>TOTAL XI</b>	<b>-542,45</b>	<b>-0,10</b>	<b>520,00</b>	<b>0,09</b>	<b>-1 062,45</b>	<b>-204,32</b>
<b>EXCEDENT OU DÉFICIT</b>	<b>8 379,85</b>	<b>1,47</b>	<b>9 142,85</b>	<b>1,61</b>	<b>-763,00</b>	<b>-8,35</b>

Document soumis  
au visa du commissaire  
aux comptes

## I - INFORMATIONS GENERALES

Document soumis  
au visa du commissaire  
aux comptes

L'Association ACTION-JEUNESSE PESSAC, créée en 1962, a pour but

***« de gérer, d'animer des Clubs et Equipes de Prévention en milieu naturel, d'engager toutes actions de prévention à l'égard de la jeunesse inadaptée, d'utiliser tous moyens adéquats à cette fin, notamment des moyens d'insertion par l'économique. Elle s'interdit toute activité politique ou religieuse ».***

### Principes et méthodes comptables :

(PCG, règlement CRC 99.01 et avis CNC du 04 mai 2007).

#### Principes généraux :

Les comptes annuels ont été établis en application des règles du PCG et des modalités spécifiques d'établissement des comptes annuels des associations et fondations (règlement CRC N° 99.01).

L'Association arrête ses comptes en respectant les hypothèses retenues par le plan comptable général :

- ⇒ principe de prudence,
- ⇒ continuité de l'exploitation,
- ⇒ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ⇒ indépendance des exercices.

L'établissement des comptes de l'exercice 2012 n'a pas dérogé aux principes et méthodes comptables ci-dessus définis.

**Principes spécifiques du secteur associatif**

Document soumis  
au visa du commissaire  
aux comptes

- a) Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément au plan comptable particulier du secteur sanitaire et social (« M22 privée »).
- b) Les contributions volontaires effectuées à titre gratuit -bénévolat- ne font pas l'objet de valorisation et ne sont donc pas incluses dans le résultat.
- c) Les congés à payer au personnel ont été provisionnés au 31 décembre 2012 conformément aux règles du plan comptable général.
- d) Le résultat des gestions conventionnées est inscrit au bilan à la rubrique « Résultats » qui comprend le résultat de l'exercice 2012 à affecter. Ce résultat est global et comprend l'ensemble des produits reçus des différents partenaires (subventions, participations) ainsi que l'ensemble des charges engagées pour mener à bien les actions de l'Association.

Ces différentes actions étant, en pratique, étroitement liées les unes aux autres, il n'a pas été jugé utile de mettre en œuvre une comptabilité analytique détaillée par action. Un suivi analytique des charges directes et des produits existe cependant pour une partie des actions et est utilisé pour le contrôle interne du tableau de marche associatif.

- e) Une dérogation aux règles du PCG a été réalisée, en accord avec l'instruction budgétaire du secteur sanitaire et social : les produits financiers et les plus-values nettes de cessions d'immobilisation sont neutralisés par une dotation aux provisions réglementées pour réserves des plus-values nettes d'actif. Pour l'exercice 2012, cette dotation est égale à 354.43 €.

\*  
\*   \*   \*

**Faits majeurs de l'exercice : néant**

## II - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN -

### 1°) immobilisations :

Au cours de l'exercice 2012, l'Association a acquis :

- Un barnum pliant d'une valeur de 4 114, 24 €

Et a mis au rebut pour 12 208, 08 € de matériel de bureau et 4 906.26 € de mobilier dans le cadre d'un réajustement de l'actif immobilier.

### 2°) spécification des subventions, produits à recevoir et débiteurs divers :

L'ensemble des subventions, débiteurs divers et produits à recevoir au 31 décembre 2012 s'élève à **126 066,33 €** :

- Conseil Général de la Gironde solde .....	71 632, 00 €
- Mairie de Pessac.....	825, 00 €
- Actions V.V.V. à rembourser.....	-840, 00 €
<b>Sous total subventions : .....</b>	<b>71 617, 00 €</b>
- OSPITAL Pantxika .....	51 805,06 €
- Avance jeunes séjours autonomes .....	1 400, 00 €
- UNIFAF rembt de formation à recevoir .....	1 244, 27 €
<b>Sous total débiteurs divers : .....</b>	<b>54 449,33 €</b>

### 3°) spécification des fournisseurs et charges à payer :

Le montant des fournisseurs et charges à payer, au 31 décembre 2012, s'élève à **91 842, 84 €**.

- AIPAC .....	<b>Document soumis</b> .....	1 510, 60 €
- Domofrance .....	<b>au visa du commissaire</b> .....	2 345, 14 €
- MAIF .....	<b>aux comptes</b> .....	1 976, 76 €
- Lyonnaise des Eaux.....		55, 12 €
- Orange .....		89, 81 €
- EDF.....		294, 00 €
- RICOH .....		33, 39 €
- Patrick LOPES .....		2 571, 40 €
- ARESS.....		3 967, 13 €
- TENEO.....		479, 67 €
<b>Sous total fournisseurs et factures à recevoir : ...</b>	<b>...9 369, 50 €</b>	

- Rémunération du personnel et frais déplacement.....	1 116, 70 €
- Comité d'établissement.....	1 466, 50 €
- Provision pour C.P. ....	36 129, 95 €
- Provision pour C.E.T. ....	17 123, 39 €
- URSSAF .....	13 577, 00 €
- GROUPE MEDERIC Retraite.....	9 302, 17 €
- CHORUM Prévoyance.....	1 430, 11 €
- Crédit de taxe sur les salaires.....	-3 597, 00 €
- UNIFAF .....	5 060, 88 €
- Médecine du travail .....	617, 58 €
<b>Sous total dettes fiscales et sociales : .....</b>	<b>..82 227, 28 €</b>

- Forfaits portables .....	246, 06 €
<b>Sous total autres dettes : .....</b>	<b>246,06 €</b>

#### **4°) spécification des charges constatées d'avance :**

Le montant des charges constatées d'avance s'élève à **3 354, 79 €uros** :

- La Réseautique : location copieur.....	297, 56 €
- Domofrance : loyer janvier 2013.....	2 337, 90 €
- Abonnements revues .....	656, 01 €
- Forfaits portable éducateurs .....	60, 78 €
- Orange (abonnement) .....	2, 54 €

#### **5°) provision retraites :**

En accord avec le Conseil Général, notre financeur, les départs à la retraite font l'objet d'une provision étalée sur les trois années qui précèdent la date de départ des salariés.

Pour le départ à la retraite de Mme Yolande DETEZ en 2012, le Conseil Général nous avait octroyé une réserve de 7 730 € prélevée sur le résultat budgétaire 2008 ainsi que le financement d'une provision pour risque de 20 000 €.

Cette provision pour risques et charges a été reprise sur l'exercice 2012 pour son montant total soit 20 000 €.

### 6°) provision créance P. OSPITAL :

L'exercice 2004 avait supporté la totalité de l'incidence de la fraude des exercices 2002, 2003 et 2004 déduction faite des remboursements à venir dont nous avons connaissance à la date d'arrêté des comptes 2004 ainsi que de la condamnation aux dépenses de frais de procédures incombant à P. OSPITAL.

C'est donc par mesure de prudence que la créance avait été provisionnée à l'origine pour son montant total.

Aucun remboursement n'a été effectué en 2012. La provision n'a donc pas été reprise.

### 7°) Tableau de suivi des fonds dédiés - Exercice 2012 :

Document soumis au visa du commissaire aux comptes	Situations	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à valoriser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
• <b>Conseil Général 2011 (matériel Fête le mur)</b>	1 400, 00	1 400,00	542, 45	857, 55	857, 55	
• <b>TOTAL AU 31/12/2012</b>	<b>1 400,00 €</b>	<b>1 400,00 €</b>	<b>542, 45 €</b>	<b>857, 55 €</b>	<b>857, 55 €</b>	

## 8°) TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
<b>Fonds associatifs sans droits de reprise</b>	-25 911, 58			-25 911, 58
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
Apports				
Legs et donations				
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	20 428, 17			20 428, 17
<b>Réserves</b>				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	7 730, 00			7 730, 00
Autres réserves				
<b>Report à nouveau</b>				
Report à nouveau (gestion non contrôlée)				
Dépenses réfutées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	8 620, 37	3 389, 62	2 085, 10	9 924, 89
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	- 54 660, 62	11 036, 35	3 198, 02	- 46 822, 29
Résultat de l'exercice	9 142, 85	8 379, 85	9 142, 85	8 379, 85
Subvention d'investissement sur biens non renouvelables	45 525, 93	15 500, 00	5 139, 98	55 885, 95
<b>Provisions réglementées</b>				
Couverture du besoin en fonds de roulement	15 244, 90			15 244, 90
Amortissements dérogatoires et provisions renouvellement des immobilisations				
Réserves des plus-values nettes d'actif	25 767, 87	354, 43		26 122, 30
Immobilisations grevées de droit				
<b>Total</b>	<b>51 887, 89</b>	<b>38 660, 25</b>	<b>19 565, 95</b>	<b>70 982, 19</b>

Document soumis  
au visa du commissaire  
aux comptes

Reclassement des comptes de fonds associatifs selon l'avis CNC du 04 mai 2007.

### III - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT -

#### 1°) provision pour congés à payer :

A compter de l'exercice 2007 la provision congés payés tient compte non seulement des congés courus non échus mais également des congés échus non pris de la période précédente.

La nouvelle provision pour congés à payer au 31 décembre 2012 étant inférieure à la reprise de la provision au 31 décembre 2011, l'écart vient s'imputer aux charges de personnel de l'exercice 2012 pour un montant de **6 517, 82 euros**, soit en détail :

- congés bruts .....	4 178, 09 €
- charges sociales .....	2 339, 73 €
- <b>total</b> .....	<b>6 517, 82 €</b>

#### 2°) Compte Epargne Temps (C.E.T.) :

Le Compte Epargne Temps ouvert en 2009 a été alimenté en 2012 pour un total, charges patronales comprises, de **3 307, 42 €**, soit en détail :

- salaires bruts .....	2 106, 64 €
- charges sociales .....	1 200, 78 €
- <b>total</b> .....	<b>3 307, 42 €</b>

Cette charge s'ajoute aux charges de personnel de l'exercice 2012.

#### 3°) Dotation d'équipement :

Document soumis au visa du commissaire aux comptes
--

L'association a perçu en 2012 une dotation d'équipement d'un montant de 15 500 € pour l'achat d'un véhicule de service. Le détail des dotations d'équipement au 31/12/12 est le suivant :

- agencement bureaux .....	28 900, 00 €
- mobilier nouveaux bureaux.....	8 115, 00 €
- Déménagement .....	1 000, 00 €
- Caution .....	1 500, 00 €
- ring mobile .....	4 800, 00 €
- barnum pliant.....	4 114, 24 €
- véhicule.....	15 500, 00 €
- <b>total</b> .....	<b>63 929, 24 €</b>

Les biens ont été achetés et amortis en 2012, à l'exception du véhicule, non encore acquis au 31/12/12. Les amortissements 2012 se décomposent comme suit :

- Dotation agencement.....	2 888, 50 €
- Dotation mobilier.....	811, 48 €
- Dotation ring mobile.....	960, 00 €
- Dotation barnum pliant.....	480, 00 €
- <b>total</b> .....	<b>5 139, 98 €</b>

Document soumis  
au visa du commissaire  
aux comptes

La dotation d'équipement a été reprise pour ce montant, soit 5 139, 98 € en accord avec le financeur.

La provision pour congés payés et l'alimentation du C.E.T. n'étant pas repris par le Conseil Général / D.J.E.C., le résultat de l'exercice 2012 devient donc :

**TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT COMPTABLE AU RESULTAT BUDGETAIRE**

**RESULTAT DE L'EXERCICE 2012**

TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE	604 468, 94
TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE	596 089, 09
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	<b>8 379, 85</b>

**ANALYSE DU RESULTAT 2012**

RESULTAT COMPTABLE	8 379, 85
AFFECTATION DE L'EXCEDENT 2010	6 535, 27
<b>RESULTAT COMPTABLE 2012</b>	<b>14 915, 12</b>
REGULARISATION PROVISION CONGES ET C.E.T. et AUTRES	- 3 210, 40
Congés payés 2012 - 4 178, 09 Charges sociales sur congés payés 2012 - 2 339, 73 Brut sur C.E.T. 2012 2 106, 64 Charges sociales sur C.E.T. 2012 1 200, 78	
<b>RESULTAT BUDGETAIRE 2012 ET AFFECTABLE EN 2014</b>	<b>11 704, 72</b>

Document soumis  
au visa du commissaire  
aux comptes

**3°) spécification des charges et produits exceptionnels :**

- Produits exceptionnels pour **5 139, 98 €** :

*Reprise de la dotation d'équipement...*

Document soumis au visa du commissaire aux comptes
--

**5 139, 98 €**

- Charges exceptionnelles pour **103, 97 €** :

▪ *Frais financiers 2011 sur CET* ..... **103, 97 €**